

➤ Les années passent et, parfois, se ressemblent.....

..... 1951

"Ce qui contribue à embellir le visage de notre pays, ce qui le rend si vivant et si attrayant, si humain, ce sont les constructions que les habitants y ont élevées : villes et villages bâtis au cours des dix derniers siècles et qui témoignent de leur goût, de leur civilisation. Ils sont l'œuvre de nos grands architectes et, plus encore, de nos artisans, de nos maçons et de nos tailleurs de pierre, de nos charpentiers et de nos forgerons dont on se plaît partout à reconnaître les mérites.

Or, ce visage traditionnel est en danger. Notre époque n'a plus dans le domaine de la construction tout au moins, le souci du beau, le sens de l'harmonie. Chacun construit à sa guise et au petit bonheur, avec les matériaux qu'il a sous la main, des matériaux souvent laids comme la tuile mécanique, le carreau de plâtre ou le ciment mouluré et les ravalements se font avec des crépis de couleurs qui hurlent et brisent le charme de tant de jolis villages d'autrefois."

**In "Beautés cachées de la France"
Georges Pillement, 1951.**

➤ Auriez-vous un conseil à adresser aux Français?

"Qu'ils fassent très attention à leur architecture, qu'ils n'autorisent pas ces bâtiments utilitaires que j'ai vus en venant de l'aéroport."

Woody Allen, en visite en France pour la présentation de son dernier film.

AOÛT
2002

BREVES
NOUVELLES

N°82

LUBERON NATURE

35 ans d'action au service de l'environnement



ACTUALITÉ

Préserver les castors de Céreste.

Il y a deux ans, des castors avaient construit un barrage sur l'Enchrême, affluent du Calavon qui longe le village de Céreste, dans les Alpes de Haute Provence. Entre les vestiges enterrés du pont Romain et le pont Roman, l'endroit est tranquille, les arbres ombragent le cours d'eau et le courant y est peu violent. Après plusieurs visites sur le site, l'évolution du barrage était constante, puis je constatais les trous d'aération sur la berge et des traces dans la boue. Mais, il y eu l'accident ! Lequel, je ne sais pas, je dirais seulement ce que j'ai constaté : des truites furent lâchées dans ce cours d'eau et deux jours après lorsque je suis revenue sur les lieux, il n'y avait plus de barrage et plus de castors. Personne n'eût l'air de s'en émouvoir et je n'ai su que faire.

L'année dernière, ils ne sont pas revenus. Mais cette année, surprise, des arbres fraîchement abattus, des branches rongées, des traces sur la berge, j'ai retrouvé le barrage en construction, j'ai aussitôt téléphoné au Parc Naturel Régional du Luberon où quelqu'un m'a répondu : "nous sommes vigilants". J'ai décidé d'être moi aussi vigilante, je suis retournée plusieurs fois sur les lieux, j'ai pris des photos prouvant qu'il y avait bien un barrage en construction.

Il prenait forme et une fois par semaine j'allais voir où en étaient les travaux, j'ai même eu le bonheur de voir un castor plonger à ma vue. Malheureusement, un matin, il n'y avait plus de barrage. Alors je me pose la question, qui a intérêt à faire disparaître ces

animaux pourtant protégés de ce cours d'eau ? Est-ce que ce lieu sensible, où ils paraissent se plaire et où les travaux de la nouvelle nationale 100 vont aggraver la situation ne pourrait pas faire l'objet d'une étude de protection. Cela ferait peut-être réfléchir les vandales. Et laisser vivre en paix les castors.

N.P.

Suite à ces problèmes, Luberon Nature a envoyé un courrier à M. le Préfet des Alpes de Haute-Provence afin que soit engagée une procédure d'arrêté de biotope pour les castors de l'Enchrême.



Les nouveaux élus par le Conseil d'Administration de Luberon Nature

Nous vous informons que l'association Luberon Nature a élu ses nouveaux représentants.

Lors de notre Conseil d'Administration du 28 Juin 2002 qui a suivi l'Assemblée Générale du 24 Mai 2002, Madame Geneviève Dupoux-Verneuil a été élue Présidente de Luberon Nature, prenant ainsi la suite de Jean Van de Steen dont le mandat s'achevait.

L'ensemble du Conseil tient à saluer l'attention que Jean a porté à chacun au cours de son mandat. Par sa grande connaissance des problèmes touchant à la biodiversité, notamment ceux concernant la faune et la flore, Jean continuera bien entendu à nous aider à veiller à la nature.

Après élections, le nouveau bureau se compose donc de la façon suivante:

Présidente: Geneviève Dupoux-Verneuil

Vice-Président: Guy Prouvost

Vice-Président, chargé des questions scientifiques: Claude Favet

Secrétaire générale : Joëlle Schisler

Secrétaire adjointe: Nicole Pellegrino

Trésorière: Eléonore Pradon

Trésorière adjointe: Andrée Falconer

Administrateurs : Anne-Marie Daum, Denis Mangeot, Roland Paringaux, Serge Peyret, Robert Soulat, Jean Van de Steen, Crystal Woodward.

effectué le 30 Mai 2002, en Mairie de Bonnieux, par le Comité Central d'Entreprise d'Air France. Ce projet prévoit la réalisation de trois gîtes et d'une salle de réunion dans une zone à fort risque d'incendie située à la limite des communes de Bonnieux et de Buoux (et à moins de 500 m du Prieuré St Symphorien). Nous craignons donc une dégradation de l'environnement, notamment liée à ce risque d'incendie et à la restructuration des lieux que ce projet implique du point de vue de l'accessibilité au site.

Ce permis en cours d'instruction sera suivi avec attention par Luberon Nature, aussi bien dans son volet environnemental que paysager.

G. D-V.

Rustrel

Nous avons été récemment informés de la destruction de piliers en pierre d'une ancienne usine d'ocres à Rustrel. Compte tenu de son emplacement au sein du Colorado Provençal et de sa fréquentation, nous avons demandé des précisions à M. le Maire concernant ces éléments du patrimoine.

D'autre part, toujours à Rustrel, un adhérent nous a alerté sur la création d'un parcours d'aventure ne respectant pas le site naturel initial, à proximité de Notre-Dame des Anges. Une route a été tracée à coup de bulldozers et le couvert végétal bas rasé sur des terrains ocreux sujets aux problèmes d'érosion. Ces dégradations ont été effectuées alors même que le Colorado Provençal vient d'être intégré à une zone Natura 2000. Nous avons également demandé à M. le Maire de tenir ces engagements concernant le respect du cahier des charges de ce projet. Il nous informera de la poursuite des travaux.

G.D-V.

La Nationale 100

Son élargissement se traduira par de nouvelles nuisances sonores pour les riverains des villages traversés ou contournés. Luberon Nature écrit au Préfet pour demander qu'un revêtement anti-bruit soit programmé sur la chaussée, à hauteur des villages concernés.

DIVERS

• L'arrêté concernant le périmètre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale sur 26 communes des cantons d'Apt, de Bonnieux (sauf Oppède) et de Gordes) a été publié le 12 Juin dernier. Nous vous tiendrons informés des différentes étapes de ce schéma qui élabore les règles générales d'affectation des sols à l'échelle intercommunale.

• Trop de constructions poussent en toute illégalité ou de façon non conforme au permis accordé (dont plusieurs à Bonnieux). Merci de nous en faire part en nous indiquant le lieu exact (si possible à l'aide d'une croix sur une carte) et un descriptif de ce qui est ou vous paraît non conforme ou illégal.

7

— La représentation de Luberon Nature au Conseil Européen de Programmation de Leader +.

L'assemblée l'a interrogé sur les sujets suivants:

—Le problème des plastiques agricoles, principalement sur la commune de Cadenet;

—L'existence d'une charte limitant la pression foncière en zones agricoles;

—Le tourisme de masse dans le Luberon;

— La collaboration entre le Parc et les associations;

—Le pouvoir des associations au sein du Conseil des Associations et du Parc;

—Les couleurs des peintures utilisées pour des équipements publics;

—Le rôle de conseiller architectural du Parc aujourd'hui.

Le Président Jean Van de Steen a remercié Monsieur Jean-Louis Joseph pour toutes les informations qu'il nous a données et dont nous tiendrons compte dans le compte-rendu.

L'Assemblée Générale de Luberon Nature fut suivie d'une conférence / débat portant sur "Les nouveaux outils pour la protection de l'espace en France et en Europe (étude d'un cas concret dans le piémont du Luberon)". Monsieur Guillaume SAINTENY, Maître de conférence, spécialiste du développement durable et des politiques environnementales ainsi que Maître Olivier CHASLOT, avocat à Paris, nous ont fait l'honneur de participer à cette manifestation.

De nombreux assistants sont venus se joindre aux adhérents pour participer à cette conférence. Après une présentation de l'inventaire de la flore et de la faune réalisé dans les piémonts de Bonnieux et de Lacoste, Messieurs Sainteny et Chaslot se sont exprimés et ont répondu aux questions de l'assemblée. La conférence-débat s'est achevée sur les hauteurs de Joucas avec une visite commentée par Mr Richard, ancien Maire de la commune, qui nous a expliqué le paysage environnant. Un buffet a complété cette fin de journée. Le texte intégral relatant le déroulement de la conférence vous sera envoyé très prochainement.



AFFAIRES

Bonnieux - Buoux

Notre attention a été attirée par le dépôt d'un permis de construire

SOMMAIRE

Editorial.....3

Actualité:

• Préserver les castors de Céreste.....1

• Les nouveaux élus par le Conseil d'Administration de Luberon Nature.....2

Vié associative:

• L'Assemblée Générale de Luberon Nature.....4

Affaires:

• Bonnieux/Buoux....7

• Rustrel.....7

• La N 100.....7

Divers.....7



B.P. 2

84121 Pertuis Cedex

Bureau: 266 Avenue

Roumanille, ZI Les

Bourguignons

84400 Apt

Tél/Fax:04.90.04.51.56

Internet:http://

luberonnature.free.fr

Mail:

luberonnature@free.fr

Editorial

Des associations locales se sont créées ces derniers mois dans le cadre de leurs villages. Chacune d'elles suivant une approche et une méthode qui convient à la situation à laquelle elle est confrontée. On observe néanmoins que la plupart se créent contre des projets urbanistiques peu compatibles avec l'identité et la vision qu'ils ont de leur commune.

Nous nous réjouissons de cette multiplicité d'actions qui confortent la nôtre. Nuls mieux que les habitants d'un village pourront défendre celui-ci au jour le jour.

En revanche, les projets qui ne se font pas dans un village ont des chances de se retrouver dans le village voisin si on n'y prenait garde. Luberon Nature est là pour y veiller. Merci aux associations locales qui, par leurs relations suivies et leur adhésion à Luberon Nature, témoignent que, dans le Luberon, l'intérêt particulier d'un village et l'intérêt de l'ensemble du territoire où nous vivons, peuvent faire bon ménage.

Le bras de fer contre les promoteurs, notamment contre ceux de résidences de tourisme de masse, ne sera pas facile. Mais nous n'avons d'autre choix que de nous battre. Et de gagner.

Geneviève Dupoux-Verneuil

La Présidente



VIE ASSOCIATIVE

Résumé du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 24 Mai 2002.

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association Luberon Nature, statuant sur l'exercice 2001 s'est tenue à la salle des fêtes de la commune de Joucas, le Vendredi 24 Mai 2002, à 17 heures.

30 membres étaient présents et 54 pouvoirs ont été enregistrés; soit une représentation de 84 personnes pour un quorum de 57.

1. Préambule:

Le Président M. Van de Steen a remercié les adhérents présents de Luberon Nature pour leur participation à l'Assemblée Générale ainsi que la Mairie de Joucas (dont Madame la 1^{ère} adjointe était ici la représentante) qui nous a gracieusement prêté la salle des fêtes communale.

Présent dans l'assemblée, Monsieur Hubert Richard, ancien Maire de Joucas, nous a présenté les origines, la situation agricole et la politique foncière de sa commune. Après l'assemblée générale, il nous a proposé d'effectuer une visite sur le terrain afin d'admirer et de commenter le paysage environnant depuis le haut du village.

2. Compte-rendu d'activités 2001:

Le Président a présenté le compte-rendu d'activités 2001 de Luberon Nature qui a été envoyé à tous les adhérents. Il n'a donc pas été exposé en détail. Ont été abordées les activités de l'association en matière d'urbanisme, de nuisances, de déchets, de manifestations et de relations avec les autres associations comme avec l'Administration.

Des questions sur le rapport moral ont suivi sur le dossier de la construction de l'imposant bâtiment Delta Plus (entrée Ouest d'Apt), sur le tourisme de masse et sur les pics d'ozone dans le Luberon.

→ *Le compte-rendu d'activités 2001 a été adopté à l'unanimité, aucune voix contre ni d'abstention.*

Un état des actions contentieuses en cours a été dressé. Voici les recours effectués par Luberon Nature ou actuellement en attente de jugement:

— Requête auprès du Tribunal Administratif de Marseille concer-

-nant le permis de construire déposé à Gordes par la Copag.
— Recours gracieux contre le permis de construire du bâtiment Delta + a été adressé au maire d'Apt.
— Recours contre l'incinérateur d'Apt auprès du Tribunal Administratif de Marseille.

— Par ailleurs, une demande de recours amiable a été adressé au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement contre l'arrêté préfectoral concernant la carrière de Mirabeau

→ *Le Président a rendu compte des actions contentieuses en cours que l'assemblée a approuvées. Il a donc été mandaté pour poursuivre en justice dans l'année à venir.*

3. Bilan financier 2001.

Suite à leur présentation, la réduction du montant de la cotisation 2003, le soutien aux autres associations ainsi que le nombre d'adhérents ont fait l'objet de questions de la part de l'assemblée.

→ *La proposition réduisant le montant de la cotisation à Luberon Nature de 24€ à 15€ pour l'année prochaine a été adoptée à l'unanimité. Par contre, pour les associations, elle sera de 30 Euros.*

→ *Le compte-rendu financier 2001 et le contrôle des comptes par la trésorière de Sauvegarde d'Oppède ont été adoptés à l'unanimité, aucune voix contre ni d'abstention.*

4. Élections au Conseil d'Administration.

Quatre candidats se sont présentés:

- Mme Daum: résidente de Ménerbes et absente pour l'Assemblée Générale, elle a envoyé un courrier exprimant sa motivation.
- Mr Paringaux, résidant à Bonnieux.
- Mr Prouvost, habitant de Goult.
- Mme Woodward, habitante de Lacoste et correspondante de Luberon Nature depuis quelques années.

→ *Les quatre candidats ont été élus au Conseil d'Administration à l'unanimité.*

5. Intervention de Monsieur Jean-Louis Joseph, Président du Parc Naturel Régional du Luberon.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Jean-Louis Joseph, Président du Parc Naturel Régional du Luberon. Il a donné quelques informations sur les sujets évoqués dans le bilan d'activités:

- Delta Plus,
- Les décharges dans le cadre du Contrat de Plan Etat / Région,
- La pollution du Calavon,
- La distillerie du Calavon, à Coustellet.